

COMPTE-RENDU DE L'AUDIENCE DU COLLECTIF RASED AU RECTORAT 11 AVRIL 2017

Représentants du collectif RASED :

- Jean-Denis Moulin (AREN 38)
- Anne-Sophie Favier (AREN 26)
- Sophie Spalanzani (AFPEN 38)
- Marie-Noëlle Sarter (FCPE 38)
- Catherine Blanc-Lanaute (SNUipp-FSU)
- Béatrice Bruyère (SE-UNSA)
- Daniel Chevrolat (SGEN-CFDT)
- Sylvie Souchard (PAS 38-UDAS)

Représentants de l'Education Nationale :

- Fabien Jaillet, DRH du rectorat
- Ellen Thompson, chef du service académique d'information et d'orientation
- Frédérique Tognarelli, inspectrice de l'Education nationale adjointe
- Franck Lenoir, responsable de la division des personnels enseignants
- Madame Ranchy, conseillère chargée de l'adaptation scolaire et la scolarisation des élèves handicapés
- Madame Briguet, adjointe de Monsieur Lenoir à la DIPER E

Après une présentation du collectif RASED 38, de ses actions et le lien fait avec le collectif national, les points suivants ont été abordés :

- un état des lieux des RASED dans trois départements de notre académie : Isère, Drôme et Savoie, ainsi que les besoins et les projections dramatiques à venir pour chacune des composantes
- la question de la formation et de la formation continue

L'état des lieux et la projection

Les représentants du collectif RASED décrivent la situation actuelle telle qu'ils la perçoivent :

Quel que soit le département, le constat est alarmant quand on regarde l'évolution des postes depuis 2008. Même s'il existe une volonté actuelle de re-création de postes en RASED dans notre académie (et encore, pas dans toutes les composantes ni dans tous les départements), cela reste insuffisant au vu des besoins croissants et du nombre d'élèves pris en charge dans les réseaux, toutes circonscriptions confondues.

La liste générale des postes parue au mouvement confirme la vacance, en Isère, d'un nombre élevé de postes de psychologues scolaires (9 sur 70), de rééducateurs (9 sur 25 à ce jour, que ramèneront vraisemblablement à 7 les 2 départs en formation) et de maîtres E (17 sur 29) : de plus, la pyramide des âges des maîtres spécialisés actuellement en postes et les départs en formation au compte-gouttes sont préoccupantes. De fait, de nombreux RASED sont incomplets. Dans ces conditions, comment peut-on prétendre faire de la prévention et faire fonctionner correctement les pôles ressources ?

On regrette qu'en CTA, la situation des RASED ne soit jamais évoquée.

Si pour les psychologues scolaires, l'optimisme est de rigueur avec la création du nouveau corps et le concours ouvert, la situation des G reste très préoccupante : selon nos projections, il n'y aura plus que 2 à 7 rééducateurs dans l'Isère en 2020 !

Dans la Drôme et la Haute-Savoie, les postes E et G sont pourvus indifféremment par des titulaires du CAPA-SH E ou G, ce qui rend la situation confuse et tend à nier la spécificité des postes, et surtout à effacer petit à petit la spécificité G. Mme Thomson explique que la situation précédente n'était pas satisfaisante car des personnels étaient affectés au second mouvement sur ces postes spécialisés, "pour lesquels une expertise et une vision globale est nécessaire" ; le CHSCT avait soulevé cette question, mettant en garde contre les risques psychosociaux découlant de cette situation (sentiment d'échec chez les enseignants nommés sur ces postes, crainte de ne pas être à la hauteur du poste). M. Jaillieux annonce qu'une commission a été créée pour travailler sur cette problématique. Il s'engage à se rapprocher des services départementaux pour voir comment fonctionne la chaîne du mouvement dans ces départements.

Les représentants de l'administration confirment qu'en Isère, la différenciation entre E et G demeure. De plus, Mme Fis refuse que les postes fléchés E soient occupés par des enseignants sans certification : "Les nouvelles règles du mouvement donnent toute leur place aux diplômés et les postes spécialisés ne seront attribués qu'aux personnes s'engageant dans la formation", confirme Mme Tognarelli.

Le ministère a compensé le retard de l'académie de Grenoble et les moyens sont répartis de manière assez équitable dans les territoires. En terme de ratio, le secteur rural reste bien doté (1000 élèves en moyenne par antenne, contre 2500 pour d'autres secteurs) et priorité est désormais donnée à l'éducation prioritaire : cela explique la suppression d'un poste E sur Saint-Marcellin et d'un autre sur Grenoble-Montagne. Toutefois, le rectorat travaille avec l'ARS pour combler les "zones blanches". Dans cette même logique, la DASEN a rassemblé les pôles RASED dans des écoles réputées difficiles, afin de gagner en efficacité.

Mme Tognarelli considère que les élèves suivis par le RASED doivent présenter des difficultés "durables et persistantes", et que leur pourcentage ne doit pas excéder 5% des effectifs, les autres devant bénéficier d'une pédagogie différenciée au sein de la classe, avec leur enseignant : "On ne peut pas penser que 3 enfants par classe ont besoin de vous !... Il est important d'organiser un suivi ciblé... Les demandes ne sont pas toujours judicieuses... La difficulté scolaire ne doit pas être sous-traitée et les enseignants peuvent s'inscrire aux stages sur les élèves à besoins éducatifs particuliers... Les situations doivent être étudiées en Pôle ressources, et les CPC associés au dépistage ; c'est l'occasion de développer le travail en équipe..." Elle explique qu'un tiers du temps des enseignants du réseau devra désormais être consacré à un rôle de conseil (le CAPPEI, nouveau diplôme de spécialisation, consacre d'ailleurs l'une des trois épreuves à ce sujet).

À nos constats, le DRH acquiesce et reconnaît l'état des besoins et le manque de postes, qu'il fera remonter à madame le Recteur et au ministère, mais les moyens sont contraints et il estime le ratio "correct" en Isère, par rapport à d'autres départements français très démunis.

La formation initiale et la formation continue

L'administration souligne que les efforts importants depuis plusieurs années pour former des psychologues (2 par an) ne compensent pas les départs, et elle espère que le nouveau concours va apporter de nouveaux candidats : 120 recrutements environ sont prévus en national, mais il n'y a pas encore de visibilité sur les attributions dans notre académie. Tous les textes ne sont pas encore parus.

Pour les autres spécialités, des départs en formation sont programmés en Isère, même si le nombre et l'implantation n'étaient pas encore connus lors de l'audience. Jusqu'à présent, priorité a été donnée aux F et aux D plutôt qu'aux E et G. Mais il y eu tout-de-même 2 départs en formation G cette année, et il devrait y en avoir encore 2 ou 3 l'année prochaine, en fonction de la nouvelle organisation du diplôme. La mise en place de ce dernier entraîne des discussions entre les ESPE et le rectorat, et là encore, la question financière est au cœur des échanges et des choix qui seront faits. La formation G aura toujours lieu à Lyon, les A et B à Paris ; concernant les autres options, Mme Fis se bat pour qu'il y ait toujours 3 centres de formation pour l'académie.

Mme Tognarelli signale que le passage de l'examen en candidat libre sera toujours possible, puisque la circulaire l'évoque. Actuellement, le taux de réussite à l'issue de cette démarche se maintient à 85%, même si on a pu constater un "nœud" d'abandons en Haute-Savoie chez de très jeunes enseignants "qui s'étaient engagés très vite".

La formation continue est à nouveau inscrite au plan de formation de notre département, sans pour autant laisser les enseignants spécialisés en déterminer le contenu, ce qui se pratique par ailleurs. Pourquoi ?

En Isère, il était important pour la DASEN que la formation soit institutionnelle et sur le temps de travail. Il avait été acté que les IEN ASH tiendraient compte du terrain pour le contenu de ces formations.

Les psychologues regrettent qu'on leur refuse les jours de formation proposés par l'AFPEN, pourtant acceptés dans d'autres académies.

Les G avaient demandé à participer à la formation "entretien avec les familles", sur proposition de la DASEN de la Drôme, mais cela leur a été refusé. En effet, Mme Fis n'autorise pas les formations extérieures au PDF : toute formation doit être formalisée et contractualisée en amont, et impulsée en comité de direction.

Les membres des RASED demandent unanimement une analyse de pratique par des partenaires extérieurs, et Mme Tognarelli va faire remonter cette demande aux IEN ASH, mais toute intervention d'un partenaire extérieur pose un problème de coût. Un partenariat avec le réseau PAS de la MGEN est la piste privilégiée pour l'instant. Il a déjà été mis en place pour 2 écoles. Les réseaux PAS interviennent déjà auprès des COPSI, selon un conventionnement Éducation Nationale / MGEN.

Donner accès à une formation interdépartementale n'est pas envisagée en Isère, ce qui permettrait pourtant de réduire les frais.

Le point de vue de la FCPE

Invitée à s'exprimer sur la situation, la présidente de la FCPE déclare adhérer à ce qui a été présenté par les organisations professionnelles présentes. Elle ajoute qu'il y a beaucoup d'enfants en inclusion ou très en difficultés, dans des classes souvent chargées. L'AVS est parfois obligé(e) de s'occuper d'autres enfants que celui pour lequel il (elle) a été nommé(e). Certaines familles se tournent vers le privé. Par ailleurs, il y a encore des établissements qui refusent des élèves parce qu'ils n'ont pas chances d'aller au bac.

On lui répond que l'objectif de l'école inclusive n'est plus "80% d'élèves au bac", mais "0 sortie du système sans qualification". On fait baisser la pression. Il y a des attendus chiffrés, mais c'est la validation par compétences qui est en usage aujourd'hui. Les dérives de certains établissements doivent être signalés au rectorat.

S.Souchard (PAS 38-UDAS)